

Rédaction : 24 juin 1997

Rédacteur : probablement Marianne Loison, (destinataire d'un fax de Matthieu Calame qui lui fait part de ses corrections le 27 juin 1997)

Version originale : un exemplaire, annoté. Retranscrit en février 2014.

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE PROJET DE LA BERGERIE À VILLARCEAUX

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE DES 5 ET 6 JUIN 1997

Quand une fondation décide de réorienter l'utilisation d'un domaine de 400 hectares dans le Vexin... de multiples questions se posent pour gérer cet ensemble composé de forêts, d'un élevage de moutons et de plusieurs centaines d'hectares cultivés. Une orientation est claire : la Fondation Charles Léopold Mayer souhaite construire ses projets en liaison avec un grand nombre de partenaires, pour en faire une œuvre de réflexion collective. Quelques principes de base ont été édictés : élaborer un développement durable, respectueux de l'homme et de l'environnement. Tout en ouvrant largement les portes de l'exploitation afin de lui donner un rayonnement social. A partir de là, le champ d'expérimentation est large ! Le séminaire du 5-6 juin, organisé avec des intervenants et des chercheurs de multiples horizons a permis d'approfondir l'analyse, dans le domaine d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, et de lancer plusieurs propositions.

La Bergerie, lieu d'innovation dans l'espace rural

« La ferme de la Bergerie est une exception au sein de la Fondation Léopold Mayer, car il s'agit d'une implication très localisée ». Explique Bertran Hervieu, Directeur de la Recherche au CNRS. Sociologue de renom, Bertrand Hervieu est impliqué depuis une dizaine d'années dans les travaux de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, au travers du programme « Agriculture paysanne et modernisation ». Après avoir tourné le dos au financement de projets opérationnels, la Fondation a pourtant décidé de conserver le domaine de Villarceaux, qui figurait dans son patrimoine. « A l'issue d'un long débat il a été décidé de garder le domaine de Villarceaux, Le Conseil de Fondation a notamment la volonté de coordonner la ferme de la Bergerie avec son programme « Agricultures paysannes et mondialisation », qui s'interroge sur le sens à donner aux espaces ruraux dans les sociétés modernes. Nous avons saisi la chance d'avoir un lieu pour expérimenter les concepts, non pas pour en faire un domaine « exemplaire » d'une agriculture durable mais plutôt dans une volonté d'innovation et d'expérimentation : « le projet étant de donner un sens à un espace rural en zone périurbaine en proie à la crise du lien social » détaille Bertrand Hervieu.

Pourquoi les chercheurs s'impliquent dans le projet

Pourquoi coopérer avec la Fondation ? « Ce qui nous intéresse c'est tout d'abord l'aspect de « laboratoire » que représente ce territoire de la Bergerie, avec une problématique différente de

celle de l'Institut National Agronomique. Il s'agit d'une situation intermédiaire entre les domaines de l'INRA et de l'exploitation traditionnelle » affirme Patrick Legrand, Secrétaire Général de la Délégation à l'Environnement de l'INRA.

Deuxième aspect : la Bergerie apparaît comme une plate-forme d'échange privilégiée. « Beaucoup de chercheurs ont accumulé un capital de connaissances, notamment sur une agriculture plus économe et autonome, qui n'est pas toujours transféré. D'autre part le projet d'une agriculture un peu différente et la réflexion sur l'environnement se dessinent de mieux en mieux au sein même des syndicats agricoles. Mais la période de transition d'un modèle à l'autre n'est pas encore bien définie. Nous sommes intéressés à voir comment cette exploitation de la Bergerie met en œuvre des projets concrets, pour passer d'un modèle d'agriculture assez conventionnel à un autre modèle durable » ajoute Patrick Legrand. Encore faut-il éviter en tant que chercheurs certains pièges : ne pas tomber dans la critique directe, mais chercher à se poser différemment les questions environnementales dans la recherche agronomique. Et ne pas « normaliser » à partir de cette expérience, pour la ramener à des expériences pré-acquises. « Enfin » ajoute-t-il, « l'un des enjeux de cette rencontre est d'associer des équipes de chercheurs à l'expérience de la Bergerie ».

Le domaine de la Bergerie : 400 hectares, des moutons et des forêts

Situé à l'ouest du Val d'Oise, le domaine de la Bergerie à Villarceaux est assez typique des fermes du Vexin, version grand modèle. Le sol représente une bonne homogénéité, puisque la majorité du domaine se trouve sur une bande de limons des plateaux. Mais il est situé au dessus d'une nappe aquifère assez fragile, où les taux de nitrates s'élèvent facilement. Le forage situé sur le plateau se situe à une teneur de 20 mg/1 de nitrates, avec des variations annuelles.

Reprise par la Fondation dans les années 70, le domaine a été remis en exploitation en 1978 par un chef de culture et deux ouvriers. L'introduction d'un troupeau de moutons a permis d'occuper les terres rapidement. Dans les années 80, l'exploitation a été convertie à la céréaliculture, par des retournements de prairie. Un petit troupeau issu du troupeau initial a tout de même été maintenu, pour occuper les zones de prairies : il compte environ 80 têtes aujourd'hui. L'assolement actuel conserve la dominante céréalière. En 1996, le blé reste le pivot, avec 167 ha, et huit variétés différentes. L'exploitation n'ayant pas de quota de betteraves, le pois (38 ha) était la principale tête d'assolement en 1996. Le colza (37 ha) est réservé aux terres à plus faible potentiel. Il faut ajouter à ce tableau des productions de maïs (35 ha) et de tournesol (16 ha).

Sur cette vaste exploitation, le temps est le principal facteur limitant. Pour gagner sur les temps des travaux, l'espace a été découpé en très grandes parcelles : plusieurs d'entre elles couvrent entre 20 et 40 hectares.

Deux massifs forestiers de 200 ha au total, enserrant une partie du domaine : l'un dans un vallon et l'autre en bordure de plateau. Jusqu'à présent, leur gestion a été confiée à un expert forestier, qui a cherché à associer un objectif économique, avec une préservation à long terme. Les forêts de domaine sont également louées à une société de chasse. La moitié la plus endommagée, du massif a été traitée par une coupe rase. Puis elle a subi une replantation entre la fin des années 80 et le début des années 90, avec différentes essences : frêne, chêne, merisier, érable... Et une centaine d'hectares va être prochainement régénérée avec des méthodes plus douces. Le but est d'obtenir des futaies permettant un renouvellement naturel.

Un tournant est amorcé depuis deux ans. Depuis le départ du chef de culture en 1995, la Fondation a mandaté trois ingénieurs agronomes pour orchestrer la mutation du domaine : Olivier Ranke,

Philippe Cacciabue et Matthieu Calame, qui se répartissent les tâches d'administration, de chef de culture et de communication-action sociale. Ils abordent ce territoire sous l'angle des potentialités biologiques, sociales et techniques. Ces trois dimensions sont associées, pour aller au delà d'un but purement agricole et environnemental. C'est ainsi qu'une action de jumelage a été initiée avec le quartier sud de la commune de l'Île Saint-Denis. Il inclut des visites d'écoliers et une coopération avec une association d'insertion. L'objectif étant de « restaurer une forme de citoyenneté autour du dialogue entre personnes et milieux différents ».

Des orientations se dessinent

Par son histoire et sa diversité, ce domaine de la Bergerie forme un ensemble complexe. Comment le modifier tout en développant des systèmes « durables » ? Comme le rappelle Bertrand Hervieu, il n'existe pas de projet entièrement pré-établi par la Fondation pour la Bergerie. Plusieurs objectifs sont pourtant énoncés : protéger les ressources en eau ; rechercher l'optimum environnemental ; produire de façon économiquement viable et durablement. Et cela sans perturber les liens existants avec l'environnement économique et social de la ferme... c'est-à-dire les fournisseurs, la coopérative, les voisins et la commune. « Certains de ces objectifs ne sont pas encore clairs, de même que leur articulation. Nous voulons les mettre sur la table sans anticiper la construction du projet » ajoute Bertrand Hervieu. La trame donnée par la Fondation comme le rappelle Philippe Cirardin, est assez lâche pour ouvrir la voie à plusieurs scénarios. On eut par exemple privilégier un projet d'agriculture durable, ou encore la qualité des produits, ou plutôt, la préservation des zones naturelles. Autre scénario possible : accentuer le rôle social que peut jouer la Bergerie, avec une mise en valeur de l'espace et d'éventuelles créations d'emplois... A l'issue de la visite du domaine, Georges Toutain du Conseil Régional suggère que : « le site puisse mettre en inter-relation agriculture, environnement, emploi, insertion . On pourrait aller jusqu'à établir à la Bergerie des itinéraires d'information et de formation pour tout public et pour les exclus ». Patrick Legrand, penche vers un point de vue plus génératif que normatif. « Plutôt que définir un système précis, pourquoi ne pas opter pour une construction empirique du projet partant du terrain, pour bien mesurer l'ensemble des contraintes et des références » lance Patrick Legrand.

Vers des cultures en harmonie avec le paysage

Le tour de plaine a permis de dégager plusieurs propositions pour la partie culture. La première, de logique conservatrice, tient à maintenir une zone de prairie en bordure du plateau, sur la côte calcaire. Les enjeux y sont triples : écologique, paysager et herbager. « Sur ces terres pauvres, on a intérêt à ne pas modifier le système, et conserver une pâture extensive pour maintenir la biodiversité », juge Philippe Girardin. Pour sa part, François Gilibert (chargé de mission au Parc Naturel du Vexin), conseille également de réaliser un plan paysager, qui concorde avec celui de la commune attenante de Chaussy. Tout en prenant garde à conserver l'aspect des côteaux du Vexin... par exemple en évitant de planter en contrebas des peupliers qui, à terme, masqueraient la perspective. Et pourquoi ne pas faire un inventaire Faunistique et floristique, ainsi que des chemins existants ? C'est l'idée lancée par Jean-Philippe Fiblet. Pour sa part, Camille Raichon rappelle la grande richesse naturelle du Vexin, qui compte 19 unités agro-physiologiques.

A côté des prairies, céréales et grandes cultures se déploient sur la zone de plateau. La très grande taille des parcelles est un autre sujet de discussion. Un redécoupage semblerait intéressant. D'après Philippe Viaux et Philippe Girardin, l'idéal serait de ramener la taille des parcelles à 10-12 ha, pour une surveillance et une gestion optimale. On pourrait diviser les grandes parcelles par des bandes enherbées de deux mètres ou des haies basses, qui favorisent

les insectes auxiliaires. « Il faudrait considérer ces bandes enherbées comme un moyen de gérer le paysage et la biodiversité » souligne Patrick Legrand.

Autre constat, le bilan environnemental sur les grandes cultures mérite d'être approfondi. « Il faut un bilan azoté global de l'exploitation. Je pense que l'on peut progresser sur la gestion de la matière organique, de l'azote, du phosphore et dans le choix des produits phytosanitaires. Un diagnostic « nitrates » semble nécessaire, dans la mesure où le captage est fragile. Une analyse par mois est nécessaire pour bien suivre la qualité de l'eau de la nappe », estime Philippe Girardin, qui propose aussi de réaliser un plan de couverture hivernale pour le piégeage des nitrates et le maintien de la faune. Ces diagnostics permettront de voir si les systèmes évoluent bien par rapport aux indicateurs environnementaux.

Sur un plan purement agronomique, Philippe Viaux de l'ITCF s'étonne de certaines options : que l'on hésite à mettre du colza en tête de rotation, de peur d'avoir des repousses incontrôlables. De plus, il note que la rotation blé sur blé est envisageable : « nous avons des références prouvant que c'est possible dans de tels milieux » déclare Philippe Viaux. Les choix agronomiques pourraient sans doute être assouplis.

Une forêt qui reste ouverte

Les transitions entre cultures et bois posent aussi des interrogations. Comment entretenir ces lisières ? Et comment éviter les dégâts de lapins en bordure de champ ? La première proposition consiste à laisser des « bandes-tampons » de 20 mètres autour des bois. Ces bandes de jachère pourraient être constituées de plantes fourragères, pouvant être pâturées à partir du 1er septembre. Autre alternative : semer des bandes fleuries plus étroites, pour un beau « coup d'œil » sur les environs du château.

Le devenir des massifs forestiers soulève une multitude de questions. Cet ensemble est très varié et divisé. La Fondation souhaite maintenir la forêt ouverte aux visiteurs tout en conservant la chasse et une production de bois. Pour Jean-Philippe Fiblet, chargé de mission DNP-DIREN : « l'option actuelle de reboisement ne semble pas pertinente sur l'aspect faune et flore pour un développement durable, même si elle semble valable pour une gestion patrimoniale ». Son conseil est de faire un relevé précis des parcelles, avec un inventaire des espèces. Par exemple, le reboisement en peupliers dans les milieux humides ne lui apparaît pas comme la meilleure option pour préserver la flore et la faune. Dans plusieurs sites, le reboisement naturel serait à privilégier. La forêt représente un enjeu fort. « Mais il y a une volonté d'en reprendre le contrôle, et de recomposer ensemble la forêt et les surfaces agricoles » note Patrice Legrand.

Projet immédiat : un élevage « bio »

Un premier changement est prévu pour la prochaine campagne : l'orientation d'une partie de l'exploitation vers le « bio ». En précisant bien que dans l'esprit des acteurs de la Bergerie, « bio » et durable ne sont pas synonymes. Comme le souligne Matthieu Calame : « il existe du « bio » durable et du « bio » non durable. C'est au nom de ce principe que nous avons décidé de faire de l'élevage, en considérant que les fertilisants (lisiers fumier, fientes et lithotam) ayant parcouru des centaines de kilomètres étaient hors du champ du durable ».

La production « bio » fait d'abord une réponse à une demande de la coopérative pour du blé destiné à la meunerie. « Une telle production devrait nous permettre de trouver un équilibre avec nos

surfaces de prairies » pense Philippe Cacciabue. En effet, pour produire 30 ha de blé « bio » de façon durable, il est nécessaire d'intégrer un élevage bovin qui fournira du fumier. « Il faudrait un assolement intégrant 3 ans de prairies puis par exemple trois cultures : blé / maïs / blé. « Paradoxalement, alors que le bétail était conçu initialement comme une production principale et l'élevage comme une activité économiquement annexe, les événements récents survenus sur le marché de la viande risquent d'inverser les positions, la viande devenant l'activité la plus lucrative » explique Matthieu Calame.

Ces réflexions s'inscrivent dans une réorganisation de l'atelier production animale. Le troupeau de brebis est vieillissant, et n'utilise actuellement qu'un tiers des locaux. Une réflexion de fond semble nécessaire pour réaménager le logement des animaux et le stockage des fourrages. Mais il n'est pas question d'abandonner, pour des raisons de rationalisation de travail, le troupeau de moutons, qui fait partie de l'histoire et du patrimoine de la Bergerie.

Le projet de la Bergerie est donc d'implanter petit à petit plus de prairies temporaires. Au total, 112 hectares seraient ainsi convertis en « bio », avec un chargement de 1 à 1,4 UGB/ha. Soit un troupeau de 20 vaches allaitantes, de jeunes bœufs, et de génisses grasses. Attention : sur les prairies en contrat avec le Parc Régional du Vexin, le chargement ne doit pas excéder 1 UGB/ha. D'après Michel Journet, Directeur de Recherche à l'INRA de Rennes : « un chargement de 1,2 à 1,3 UGB/ha en bio est tout à fait envisageable compte tenu du potentiel des sols. Mais il faut lancer cet atelier progressivement, en démarrant sur un système désintensifié avec des étapes intermédiaires avant d'arriver au « bio » intégral ». De l'avis général, le facteur limitant un passage rapide au système « bio » sera le temps passé à acquérir de nouvelles compétences.

Garder un ensemble cohérent

Que se passera-t-il sur les $\frac{3}{4}$ restant du domaine ? « un projet d'agriculture durable devra chercher des niveaux d'intrants réduits (surtout l'azote et les produits phytos), tout en maintenant la rentabilité. Mais à long terme se posera aussi la question de l'équilibre entre grandes cultures céréalières et prairies. « Je pense qu'un rapport deux tiers / un tiers semble acceptable » déclare Michel Journet. Avec une précaution : pour demeurer cohérente avec son voisinage, la Bergerie doit rester dans un modèle céréalier représentatif de sa région. Et Louis Cayeux de la FNSEA, insiste sur l'importance de nouer des liens avec les agriculteurs voisins par exemple à travers des réseaux d'entraide ou la coopération, pour ne pas se couper du tissu agricole local « les notions de solidarité et de syndicalisme font aussi partie de l'agriculture durable » défend Louis Cayeux.

A côté de la céréaliculture, autre idée de diversification à plus long terme est aussi avancée : lancer une petite production de fruits et légumes, qui pourrait générer des emplois. Cette activité permettrait également d'établir un lien plus étroit avec les citoyens. Et pourquoi pas, fournir les habitants de l'Île Saint-Denis, avec lesquels la Bergerie a établi de nombreux échanges ? Mais est-il cohérent de lancer une action sociale d'une part tout en vendant une production « bio » à des acheteurs aisés d'autre part ? A cette question, l'équipe de la Bergerie rappelle que « l'équilibre économique d'une exploitation dépend des modes d'allocations des aides. Et en cela, on peut prétendre que si l'élaboration d'une agriculture durable peut faire l'objet d'acteurs isolés, les conditions d'épanouissement d'une agriculture plus durable au sein d'une communauté plus vaste sont du ressort du politique ».

Conclusion : un observatoire du changement

On le voit, la Bergerie constitue un site expérimental particulièrement riche. Le séminaire des 5 et 6 juin 1997 a tout d'abord servi de base à l'élaboration d'un réseau informel sur les projets de développement durable. En conclusion, Patrick Legrand a dégagé plusieurs perspectives : « tout d'abord, la Bergerie doit fournir aux chercheurs un observatoire sur les pratiques et les indicateurs du changement. Ces indicateurs peuvent tout autant être pratiques que financiers. Le suivi doit être complété par des études approfondies sur le paysage, l'eau, la flore, la faune, qui seront réarticulées ». Rendez-vous est donné dans un an, pour mesurer les évolutions survenues à la Bergerie et analyser les paramètres du changement.

Les participants au colloque

- Bertrand Hervieu, Directeur de Recherche CNRS
- Patrick Legrand, secrétaire général de la Délégation à l'Environnement de l'INRA
- Danièle Barrès, Chargée de mission science humaine et sociale à la DPB de l'INRA
- Philippe Viaux, Service économique de l'ITCF
- Louis Cayeux, Sous-Directeur de la FNSEA
- Bernard Chevassus-Au-Louis, INRA Jouy en Josas
- Jean-Philippe Fibley, chargé de mission DNP-DIREN
- Philippe Girardin, Chercheur INRA Colmar
- Camille Raichon, Directeur adjoint INRA-SAD
- François Gilbert, Parc Naturel du Vexin
- Georges Toutain, Conseiller Régional de Picardie
- Michel Journet, Directeur de Recherche INRA Rennes
- Michel Foucault, Chef du Département agro-alimentaire ENGREF
- Philippe Lepoutre, Directeur de la Coopérative Ile de
- Olivier Ranke, Philippe Cacciabue et Matthieu Calame de la Bergerie
- Alain Denis de la DPE, INRA